

CONSEIL MUNICIPAL 19-11-2015

COMMUNE DE LARNAGE

L'an deux mil quinze et le 19 novembre à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Mmes Osternaud M, Chirouze H, Coldepin P, Montagnon G, Roudier R, Prot MT, Belle JC, Gautier-Foucry S, Poulenard MT, Delhome JC, Revol C, Buit C, Delhome V

Etaient excusés : Girard P a donné pouvoir à Osternaud M
Reist-Picard J a donné pouvoir à Chirouze H

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 15

Date de convocation : 12-11-2015

I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Schéma départemental de coopération intercommunale : projet de fusion syndicat des Eaux de la Veune et SIEA Pont de l'Isère, la Roche de Glun, Glun. Le conseil municipal donne un avis favorable sur le projet de fusion du syndicat intercommunal des eaux de la veune et du syndicat intercommunal de l'eau et l'assainissement Pont de l'Isère-la Roche de Glun- Glun.

B-Le conseil municipal délibère favorablement sur l'exonération de la taxe d'aménagement des abris de jardin jusqu'à 20m².

C-Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la commune au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme géré par l'Hermitage-Tournois Communauté de Communes

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Rapport des commissions

Commission scolaire : compte rendu du conseil d'école (TAP, dérogations scolaires)

Commission bâtiments : projet de rénovation de l'école (compte rendu de la réunion avec l'architecte) et projet atelier communal

Commission environnement : suite à une réunion avec le sirctom, il faut trouver des emplacements pour mettre des bacs semi-enterrés.

Commission voirie : bilan de l'installation du radar, travaux des Massonnières, installation de quilles rue des Baumes

Questions diverses

*demande de mise à disposition du stade et des vestiaires par l'école élémentaire publique la Marelle- Avis favorable

*demande de subvention par l'amicale des sapeurs pompiers de Tain pour la journée nationale des sapeurs pompiers- Avis défavorable

*demande d'emplacement d'un entrepreneur en restauration rapide ambulante, le maire doit contacter cette personne pour plus de renseignements.

Séance levée à 23h

Le Maire

